Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 23 octobre 2026 a pris les décisions suivantes :

→ **A approuvé l'élection de :**

- **Monsieur Olivier Samzun à l'unanimité comme Administrateur 12 voix sur 12.**

- Madame Chantal Le Baut à l'unanimité comme Présidente 12 voix sur 12.

- Monsieur Jean Paul Tonnerre à l'unanimité comme Trésorier 12 voix sur 12 .

- Approbation à l'unanimité du PV du CA du 25/09/2026.
- Pris connaissance du bilan et perspectives d'ACIMAD.
- A acté la délibération de coopération avec les partenaires du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) SKOAZELL.
- A été informé de la démarche concernant le Centre de Santé du Moros.
- Pris connaissance de l'organisation du calendrier des vœux de janvier 2027.
- A été informé sur les places de l'appel à projet du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).
- Pris connaissance du bilan et perspectives du Domaine de Kerbernez et a voté les tarifs du lycée et du golf.
- A approuvé les budgets prévisionnels 2027.
- A été informé de la situation financière au 31 août 2026.
- A validé les investissements sur la bâti propre de la FMT, du MSE et de Gambetta.
- Question(s) diverse(s) :

- Relevé de décisions.
- Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 16h45.

Le Secrétaire Général,
Gérard Lizet.

La Présidente
Chantal Le Baut .